



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS FÉMININES

PROCES-VERBAL n°8

Date de la réunion : Mardi 13 Octobre 2026

**Lieu : DFSM – CRJS YERVILLE – rue Notre Dame de Pontmain – 76760
YERVILLE**

Membres présents : Mme Laetitia HANOUE – Mme Nathalie FRIBOULET – Mr Harry HECKMANN – Mr Pierre LECORNU – Mr Laurent BARBIER

Membres excusés : ...

Invitées :

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'une utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Commissions Féminine sont susceptibles les dit recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 100 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



RECTIFICATIF

TIRAGE COUPE DU DFSM

COUPE U17F 1ER TOUR

CAUX FC 1 / FC LE TRAIT DUCLAIR 1

IL FAUT LIRE

Suite à un manque de club, la Commission Départementale des Compétitions Féminines annule le 1^{er} tour de coupe du 17 Octobre 2026 et sera reporté au 06 Mars 2027.

**La Présidente de la
Commission**

Mme Laetitia HANOUE

**La secrétaire de la
Commission**

Mme Nathalie FRIBOULET